

VOIRIE & ÉCLAIRAGE PUBLICS

TOUTE STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT URBAIN REPOSE NOTAMMENT SUR L'AMÉLIORATION CONTINUE DES RÉSEAUX QUI CONSTITUENT L'ESPACE PUBLIC, TELS QUE LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES OU L'ÉCLAIRAGE PUBLIC. Pontarlier s'inscrit dans cette dynamique, avec une approche toujours plus qualitative et plus intelligente* de ces deux postes d'investissement importants. Du diagnostic à la réalisation des travaux, l'objectif est d'analyser au mieux les besoins et les coûts globaux pour des projets toujours plus pertinents financièrement et qualitativement...

* Référence à la mouvance de smart city / ville intelligente & maligne dont Pontarlier se réclame

Repenser l'espace urbain : la Ville de Pontarlier investit autrement !

3 000

points lumineux,
dont 17 % à
éclairage LED, et
100 % d'ici 2026



140

kilomètres de
voiries communales,
trottoirs et aires
de stationnement
ont fait l'objet d'un
diagnostic complet



1 500 ha

environ de superficie
urbaine qui bénéficient
d'une vision globale
et de long terme



La gestion de la voirie et de l'éclairage public relève de la Direction Ingénierie et Transition Énergétique, qui conduit les schémas directeurs en la matière, en partenariat avec une autre direction municipale, celle des Moyens Opérationnels, et de nombreux opérateurs privés du BTP ; sous l'égide des Adjointes au Maire Daniel Defrasne et Jean-Marc Grosjean et des commissions communales référentes.

Chaque investissement repose sur une même démarche projet, qui actionne plusieurs grands principes, afin d'accompagner la décision politique et les choix stratégiques de travaux :

• **État des lieux/diagnostic**

À un instant T, pour bien connaître l'état exact de son patrimoine et l'objectiver dans un rapport

• **Analyse en coût global et concertée**

À établir sur le long terme, sans oublier de poste de dépenses, en prenant en compte les environnements et autres acteurs/projets intervenant sur une voirie ou un poste d'éclairage

• **Établissements de priorités et choix stratégiques d'investissements**

Définir les scénarios de travaux qui répondent aux besoins, et

« Chaque investissement repose sur une même démarche projet »

qui se révèlent viables budgétairement

• **Planification des investissements**

Voter des plans pluriannuels d'investissement pour une vision à long terme, et détaillée année par année

• **Mises à jour**

Évaluations des diagnostics pour les compléter/modifier et ajuster les programmes de travaux continuellement à la réalité du terrain et aux contraintes budgétaires



EXEMPLES DE PRIORITÉ D'OPÉRATIONS DE VOIRIE SELON DIAGNOSTIC

État revêtement + État structure	État général du tronçon	Priorité		
		1	2	3
		✓		
		✓		
			✓	
				✓

PAROLE D'ÉLU

La voirie, un parfait exemple de notre nouvelle stratégie d'investissement

Concrètement, comment ça marche ?

La parole à
Daniel DEFASNE

Adjoint en charge de
l'Eau, la Forêt, la Voirie, la
Circulation et l'Entretien
du patrimoine



La stratégie que je porte repose sur une logique d'ensemble pour une approche urbaine globale et durable, et elle s'est déroulée ainsi :

2019 > diagnostic complet des 140 km de voirie et chaussées communales sur 2 critères : l'état de la structure et l'état du revêtement (dans le même esprit que l'état d'une maison qui aurait été analysé selon la qualité respectivement de ses murs et de ses papiers peints). En effet, une voirie dont le revêtement semble en bon état peut être structurellement, en dessous, de mauvaise qualité, et vice versa. **Et par « tronçon homogène »** pour établir une moyenne générale de l'état d'une voie. Un secteur en bon état peut connaître des tronçons dégradés à identifier. Pour ces raisons, je suis convaincu de l'intérêt d'étudier la voirie dans son ensemble.

2020 > rédaction de l'état des lieux indispensable à la prise de décision

2021 > identification des priorités d'intervention, avec prise en compte des facteurs extérieurs. Les travaux d'une voirie jugée prioritaire peuvent être décalés dans le temps en

raison d'autres interventions. Pour exemple, les rues adjacentes à l'îlot Saint-Pierre, qui vont subir quelques mois encore le passage continu de camions de chantier, seront traitées à l'issue du chantier immobilier.

2021/2022 : un programme d'investissements 2021 pour un budget en hausse de 1,2 million d'euros portés par la Municipalité pour traiter les priorités n°1, ainsi qu'une estimation des travaux 2022. Une projection jusqu'à 2026 est en cours.

Notons que les travaux classés en priorité 2 ou 3 sont également menés dès 2021, tels que le traitement de fissures, afin d'éviter l'éclatement du revêtement par infiltration d'eau et des dégradations plus coûteuses.

2021 : acquisition d'un logiciel innovant. Cet outil équipera de caméras les véhicules municipaux afin de filmer et analyser automatiquement l'évolution des chaussées, pour parfaire cette stratégie d'investissement.

► **infos et liste des travaux de voirie 2021** sur www.ville-pontarlier.fr



© Adobe Stock

LA LED, UN ÉCLAIRAGE ÉCONOME ET MALIN*

En 2021, 200 000€ seront investis pour le passage en LED d'une partie de l'éclairage public. Suite à la même démarche projet que pour la voirie, un plan pluriannuel est en cours afin d'atteindre un éclairage 100 % LED d'ici 2026. La LED permet une transition à la fois énergétique, en divisant au minimum par trois les coûts d'éclairage, et technologique, grâce à la programmation et au transport de données que ce type de réseau autorise. Modulable en puissance et en qualité, selon les voies et les heures du jour et de la nuit, la LED diminue la pollution lumineuse tout en garantissant la sécurité de l'espace public, en créant « un tapis de lumière » harmonieux au sol. La collectivité travaille à l'acquisition prochaine d'une solution de pilotage centralisée, favorisant l'éclairage malin (Smart lighting).

► infos et liste des travaux d'éclairage 2021 sur www.ville-pontarlier.fr



© Adobe Stock



© Laurent Saillard

3 QUESTIONS À...

JEAN-MARC GROSJEAN

o.....

Adjoint en charge du Développement durable, de la Mobilité, de l'Accessibilité et du Handicap

Pour un espace public partagé, plus sûr et plus durable

LED à Pontarlier : 100 % de l'éclairage public d'ici 2026 ?

Les technologies LED sont désormais suffisamment éprouvées pour profiter pleinement de leur potentiel et se poser les bonnes questions : doit-on éclairer ici ? Comment éclairer là ? L'éclairage public est au service de notre cadre de vie, tant en matière de mobilité, que de sécurité, ou d'environnement (réduction de la pollution lumineuse notamment) et ce pour une ville plus intelligente. Vous l'aurez compris, cette démarche sera un axe fort de notre future politique énergétique.

L'accessibilité de la voirie et de l'espace public, un enjeu fort ?

L'accessibilité de la voirie, indispensable aux personnes à mobilité réduite, répond également à un besoin de sécurité pour les enfants et de confort pour l'ensemble des piétons. C'est pourquoi le plan d'aménagement de la voirie va être actualisé pour identifier les rues qui devront à terme être mises aux normes afin de sécuriser les déplacements de chacun (axes et carrefours importants, abords des écoles...).

Les modes doux : une voirie repensée ?

Pour développer la pratique des mobilités actives (marche à pied, vélo, trottinette...), nous analyserons les réhabilitations sous différents angles, car peu de rues pourront être élargies pour accueillir 2 trottoirs et 2 bandes cyclables : le stationnement (en épis ou longitudinal), le sens de circulation (privilégier le sens unique), la modération de la vitesse (Zone 30, ralentisseurs), l'emplacement de la bande cyclable, l'opportunité de réaliser une chaudière...

* smart

** Aménagement de la chaussée où les voitures occupent une voie centrale entourée de pistes cyclables.